



FO ESR 42

Syndicat de la FNEC-FP FO (Fédération Nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle Force Ouvrière)

Bourse du Travail - Cours Victor Hugo - 42028 Saint-Étienne Cedex 1

e-mail : fo@univ-st-etienne.fr – Site : <http://fnecfpfo42.fr/snpreesfo42/foesr42>

Comité technique de l'UJM du 12 octobre 2020

PRIME DE FIN D'ANNÉE : INSUFFISANT !

Le comité technique de l'UJM a été considérablement raccourci : les 7 points qui étaient initialement à l'ordre du jour ont été réduits juste avant le week-end, le vendredi 9 à un seul point !

On ne peut s'empêcher de penser que **le projet de fusion et de disparition de l'UJM, auquel la Présidente consacre beaucoup de temps en ce moment, l'empêche de s'occuper des affaires courantes de l'UJM !**

Un seul point restait donc à l'ordre du jour, celui d'une prime de 250 euros bruts qui serait versée en fin d'année aux seuls personnels BIATSS, en particulier pour récompenser le travail, les sujétions, les difficultés supplémentaires survenues pendant toute la période de crise sanitaire.

Vos représentants FO ESR 42 en CT sont intervenus de la manière suivante :

Tout d'abord le syndicat FO ESR 42 se félicite que soit ainsi prise en compte partiellement la revendication qu'il a le premier portée au moment de la discussion autour de la « prime Covid », laquelle ne concerne que 5 % des personnels BIATSS.

Il partage les considérants selon lesquels, pour reprendre les termes de la direction de l'établissement, « *Chacun a été amené à dépasser les seules missions statutaires pour faire face à une crise d'une ampleur inédite* », c'est tout à fait ça !

Cependant ce qui est proposé reste très insuffisant :

1) Nous demandons que tous les personnels puissent bénéficier d'une telle prime. **Pourquoi les enseignants en sont-ils exclus ?** Eux aussi ont été « sur le pont » sans cesse, aux aussi ont été amenés « à dépasser les seules missions statutaires pour faire face à une crise d'une ampleur inédite ». **Nous demandons donc que les enseignants bénéficient aussi de cette prime.**

2) Pourquoi seulement 250 euros bruts, c'est-à-dire environ 200 euros nets, alors que la prime Covid minimale était de 330 euros nets, défiscalisés et décotisés ? Là aussi, il faudrait faire un effort pour une reconnaissance qui soit à la hauteur de l'engagement réel des personnels.

3) L'enveloppe totale de 180 000 euros pourrait paraître importante. Mais d'une part, il faut rappeler que ce montant n'a rien d'extraordinaire et ne constitue pas une preuve de générosité quelconque, puisque **200 000 euros étaient prévus pour une « enveloppe Rifseep » qui n'a jamais été versée !**

D'autre part, il s'agit d'un versement exceptionnel : **ceci ne règle donc en rien la situation, à laquelle il n'a jamais été remédiée, de faiblesse des primes des personnels BIATSS de l'UJM, dont l'on sait que le régime indemnitaire est nettement en dessous de la moyenne des universités françaises.** Ce qu'il faudrait, c'est une hausse généralisée des primes pour tous, sans contrepartie.

Et par ailleurs ceci ne règle pas non plus le problème plus vaste de la sous-rémunération indiciaire de tous les personnels, puisqu'il y a eu **18 % de perte de point d'indice depuis 2000 !**

Nous demandons le rattrapage de ces 18 % et, dans l'immédiat, **183 euros nets mensuels indiciaires comme l'ont obtenu les personnels de santé,** pour tous les personnels, Biats comme enseignants, et sans contrepartie.

4) 180 000 euros seraient débloqués pour cette prime. **On ne peut pas s'empêcher que cette annonce est là pour essayer de se concilier une partie des personnels BIATSS en pleine période de crise de l'UJM** autour de la fusion des universités et de la disparition annoncée de la nôtre.

Mais les personnels ne sont pas dupes !

Cette annonce d'une prime pour la fin de l'année ne leur fera pas accepter ce qu'ils refusent, la disparition de leur université !

Encore une fois, nous disons :

Non à la disparition de l'UJM ! Maintien de la PMJ de l'UJM ! Non au vote des statuts du nouvel établissement lyonnais !

N.B :

- sur la prise en compte des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs, pour la Présidente, les projections budgétaires ne sont pas suffisantes pour envisager autre chose que ce qui est envisagé aujourd'hui.

- Votes sur cette prime : les représentants FO ESR 42 se sont abstenus. Vote pour des autres représentants présents.